

Paris, le 23 décembre 2019

Lettre aux porteurs de parts du FCP Capital Prudence

Part P : FR0010823666

Part I : FR0010356717

Part U : FR0013310844

Objet : ROCHE-BRUNE Asset Management devient APICIL Asset Management

Madame, Monsieur,

Vous détenez des parts P, I, ou U du Fonds Commun de Placement « Capital Prudence » (le « Fonds »), et nous vous remercions de votre confiance.

1. L'opération

APICIL Asset Management et ROCHE-BRUNE Asset Management ont initié un rapprochement depuis avril 2019 qui, à la suite de l'acquisition à 100% par Apicil AM le 8 novembre 2019, se clôture le 31 décembre 2019 par un transfert universel de patrimoine. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2020, la société de gestion de votre fonds sera désormais APICIL Asset Management. La marque ROCHE-BRUNE quant à elle subsiste : votre fonds ne change pas de nom et vous continuerez de trouver les informations sur votre fonds sur le site www.rocche-brune.com.

Cette mutation ne modifie pas la stratégie de gestion ni le profil rendement risque.

2. Modifications entraînées par l'opération

Cette modification entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

Modification du profil rendement/risque : NON

Augmentation des frais : NON

Agrément AMF obtenu le : 23/12/2019

Le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) et le prospectus du Fonds sont tenus à votre disposition au siège de la société de gestion Roche-Brune Asset Management au 19 rue Vivienne, 75002 Paris et sont disponibles sur le site internet : www.rocche-brune.com. Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du DICI.

Roche-Brune Asset Management

Société de Gestion de portefeuilles agréée par l'AMF GP 04-00000049

19, rue Vivienne – 75002 Paris – France

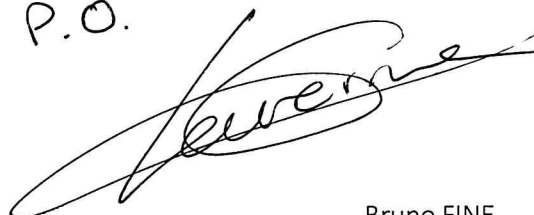
T. : +33 1 40 41 57 90

SAS au capital de 525 000 euros – RCS 434 015 111

Votre interlocuteur habituel se tient à votre disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire que vous pourriez souhaiter.

En vous remerciant pour la confiance que vous voulez bien nous témoigner, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

P.O.



Bruno FINE
Directeur Général